

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE DANS LE BORDELAIS

Patrick LAPERROUSAZ

SAINT-EMILION : le classement a été rétabli !

Le Conseil d'Etat a provisoirement rétabli le classement de 2006 des Grands Crus de Saint-Émilion, suspendu en mars 2007 en référé à la demande de quatre producteurs déclassés, dans l'attente d'une décision sur le fond. Dans son arrêt du lundi 12 novembre 2007, le Conseil d'Etat annule l'ordonnance du 29 mars 2007 du juge des référés du tribunal administratif de Bordeaux qui avait suspendu ce classement affiché par les meilleures propriétés de l'appellation Saint-Émilion Grand Cru.

"Je me réjouis que le vide juridique soit levé" a estimé Hubert de Bouard (Château Angélus), président du Conseil des vins de Saint-Émilion, pour qui "l'intérêt collectif est rétabli". Maître Philippe Thevenin, qui défend trois des châteaux déclassés, s'est dit "surpris que le Conseil d'Etat ne donne pas les raisons de sa décision". Le tribunal administratif de Bordeaux pourrait examiner sur le fond la requête en annulation déposée par sept producteurs déclassés d'ici à la fin de l'année, a-t-il ajouté. Créé en 1954, le classement des Saint-Émilion distingue, dans sa version 2006, 61 propriétés (15 Premiers Grands Crus Classés - 2 Premiers Grands Crus Classés "A" et 13 Premiers Grands Crus Classés "B" et 46 Grands Crus Classés)

Les promus sont :

- Château Pavie Macquin, Grand Cru Classé en 1955, 1969, 1986 et 1996 devient Premier Grand Cru Classé "B" en 2006
- Château Troplong-Mondot, Grand Cru Classé en 1955, 1969, 1986 et 1996 devient Premier Grand Cru Classé "B" en 2006
- Château Bellefont-Belcier, jamais classé à ce jour, devient Grand Cru Classé en 2006
- Château Destieux, jamais classé à ce jour, devient Grand Cru Classé en 2006
- Château Fleur Cardinale, jamais classé à ce jour, devient Grand Cru Classé en 2006
- Château Grand Corbin, non classé en 1955, Grand Cru Classé en 1969 et 1986, déclassé en 1996, redevient Grand Cru Classé en 2006
- Château Grand Corbin Despagne, Grand Cru Classé en 1955, 1969 et 1986, déclassé en 1996, redevient Grand Cru Classé en 2006
- Château Monbousquet, jamais classé, devient Grand Cru Classé en 2006

Pour information, les vins déclassés en Saint-Émilion Grand Cru sont : Bellevue, Cadet-Bon, Curé-Bon, Faurie de Souchard, Guadet Saint-Julien, La Clusière, La Tour du Pin Figeac (Moueix et Giraud Bellivier), La Marzelle, Petit Faurie de Soutard, Tertre Daugay, Villemaurine et Yon-Figeac.

Lors de la précédente procédure de classement, en 1996, 2



Premiers Grands Crus Classés "A" (Ausone et Cheval Blanc), 11 Premiers Grands Crus Classés "B" et 55 Grands Crus Classés avaient été distingués, soient 68 vins classés contre 74 lors du classement de 1986.

Un léger retour en arrière, nous permettra de mieux comprendre ce qui s'est passé.

30 mars, 13h56 - Bordeaux (AFP) - le classement 2006 des Grands Crus de Saint-Émilion, contesté par des producteurs déclassés, a été suspendu vendredi en référé par le tribunal administratif de

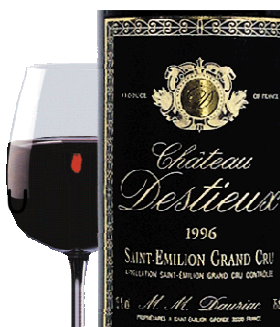
Bordeaux, a-t-on appris auprès de l'un des avocats des propriétaires.

Dans son jugement, le tribunal

administratif a estimé qu'un "doute sérieux sur la légalité" pouvait naître de la procédure suivie pour le classement 2006, évoquant une possible discrimination entre les candidats. La commission chargée d'établir ce classement n'avait en effet visité que certaines des 95 candidates et le principe d'égalité non respecté.

Le tribunal, à l'appui de sa décision prise en urgence dans l'attente d'un examen sur le fond, a souligné que le classement litigieux atteignait "de manière grave et immédiate non seulement les intérêts économiques de ces exploitations déclassées, mais également l'image de marque et la renommée de leurs produits et entraînait un préjudice commercial".

Cette suspension intervenait un mois seulement après l'annulation d'un autre classement, celui des crus bourgeois du Médoc, au motif de la partialité du jury.



Une affaire à suivre en 2008